

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019



/// SOMMAIRE

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019	P 02
B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019	P 43
C. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	P 50
D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P 54
E. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019	P 57

A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

1. Etat de la situation financière	P 3	9. Comparabilité des comptes	P 27
2. Etat du résultat global	P 4	9.1. Changements comptables	P 27
2.1. Résultat par action	P 4	9.2. Variations de périmètre	P 27
3. Etat des autres éléments du résultat global	P 5	10. Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	P 27
4. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie	P 6	10.1. <i>Goodwill</i>	P 27
5. Variation des capitaux propres – Part du Groupe	P 7	10.2. Immobilisations incorporelles	P 28
6. Principales méthodes comptables	P 8	10.3. Immobilisations corporelles	P 29
6.1. Déclaration de conformité	P 8	10.4. Immobilisations financières	P 30
6.2. Jugements et estimations	P 8	10.5. Autres actifs long terme	P 30
6.3. Préparation des états financiers	P 8	10.6. Stocks	P 30
6.4. Principes de consolidation	P 11	10.7. Créances clients et autres actifs courants	P 31
6.5. Conversion des opérations en devises étrangères	P 12	10.8. Créances d'impôt courant	P 31
6.6. Présentation de l'état de la situation financière	P 12	10.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	P 31
6.7. Immobilisations incorporelles et <i>Goodwill</i>	P 12	10.10. Capital social	P 32
6.8. Immobilisations corporelles	P 14	10.11. Provisions pour risques et charges	P 33
6.9. Dépréciation	P 17	10.12. Impôts différés	P 33
6.10. Stocks	P 18	10.13. Emprunts et dettes financières diverses	P 34
6.11. Actifs financiers	P 18	10.14. Autres passifs à court terme	P 35
6.12. Capital	P 19	10.15. Juste valeur des actifs et passifs financiers	P 35
6.13. Dettes financières	P 19	10.16. Répartition des actifs par zone géographique	P 36
6.14. Provisions	P 19	10.17. Chiffre d'affaires	P 36
6.15. Avantages du personnel	P 20	10.18. Achats consommés	P 36
6.16. Chiffre d'affaires	P 21	10.19. Charges externes	P 37
6.17. Frais publi-promotionnels	P 21	10.20. Charges de personnel	P 37
6.18. Autres produits et autres charges opérationnels	P 21	10.21. Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	P 37
6.19. Coût de l'endettement financier	P 21	10.22. Résultat opérationnel courant	P 38
6.20. Impôt sur le résultat	P 22	10.23. Autres produits et charges opérationnels non courants	P 38
6.21. Subventions	P 22	10.24. Résultat financier	P 38
7. Evènements significatifs de l'exercice	P 23	10.25. Impôt sur les résultats	P 39
7.1. Faits marquants	P 23	11. Risques	P 40
7.2. Evènements postérieurs à la clôture	P 23	11.1. Risques de marché et instruments financiers	P 40
8. Périmètre de consolidation	P 24	11.2. Risques environnementaux	P 41
8.1. Activité	P 24	12. Autres informations	P 41
8.2. Organigramme	P 24	12.1. Effectif moyen	P 41
8.3. Liste des sociétés consolidées	P 25	12.2. Engagements hors-bilan	P 41
		12.3. Rémunération des dirigeants	P 42
		12.4. Parties liées	P 42
		12.5. Honoraires des commissaires aux comptes	P 42

1. Etat de la situation financière

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Note
<i>Goodwill</i>	13 531	13 531	10.1
Immobilisations incorporelles	1 259	857	10.2
Immobilisations corporelles	19 122	10 254	10.3
Autres actifs financiers non courants	1 010	1 014	10.4
Actifs d'impôt différé	2 996	3 225	10.12
Autres actifs long terme	-	23	10.5
ACTIFS NON COURANTS	37 918	28 904	-
Stocks	13 924	10 213	10.6
Clients et comptes rattachés	41 735	36 358	10.7
Créances d'impôt courant	4 307	3 420	10.8
Autres actifs courants	5 773	2 302	10.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 081	14 676	10.9
ACTIFS COURANTS	87 820	66 969	-
TOTAL ACTIF	125 737	95 873	-

PASSIFS (En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Note
Capital	1 297	1 256	-
Primes	55 200	52 485	-
Réserves	14 855	10 509	-
Ecart de conversion	121	<121>	-
Résultat consolidé	4 611	4 762	-
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	76 085	68 891	5
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	-	-	5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	76 085	68 891	-
Dettes financières à long-terme	10 795	172	10.13
Engagements envers le personnel	1 961	954	10.11
Autres passifs non courants	-	-	-
PASSIFS NON COURANTS	12 756	1 126	-
Dettes financières à court terme	2 768	4 546	10.13
Provisions courantes	1 019	939	10.11
Fournisseurs et comptes rattachés	13 223	11 801	10.14
Passifs d'impôt courant	897	470	-
Autres passifs courants	18 989	8 099	10.14
PASSIFS COURANTS	36 896	25 856	-
TOTAL PASSIF	125 737	95 873	-

2. État du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Note
Chiffre d'affaires	87 401	74 637	10.17
Autres produits de l'activité	-	-	-
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	87 401	74 637	-
Achats consommés	<34 149>	<26 459>	10.18
Charges externes	<12 203>	<12 809>	10.19
Charges de personnel	<26 631>	<24 176>	10.20
Impôts & taxes	<636>	<470>	-
Autres produits et charges opérationnels courants	<176>	<522>	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET CHARGES DE PERSONNEL LIÉES AUX AGA	13 606	10 201	10.21
Charges de personnel liées aux AGA	<994>	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des reprises	<5 712>	<3 338>	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	6 899	6 863	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	<596>	<477>	10.22
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6 303	6 386	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8	87	10.24
Coût de l'endettement financier brut	<641>	<592>	10.24
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<634>	<505>	10.24
Autres produits et charges financiers	232	<87>	10.24
RÉSULTAT FINANCIER	<402>	<592>	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	5 901	5 794	-
Impôt sur le résultat	<1 290>	<824>	10.25
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 611	4 970	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	4 611	4 970	-
Résultat - Part du Groupe	4 611	4 762	-
Résultat - Participation ne conférant pas le contrôle	-	208	-

2.1/ Résultat par action

Les résultats par action, présentés ci-dessous, sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de nouvelles sociétés consolidées ;
- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des bons de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

RÉSULTAT PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	4 611	4 762
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 486 320	6 282 166
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	0,71	0,76

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	4 611	4 762
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 486 320	6 282 166
Nb moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	140 000	310 000
Nb moyen pondéré pour le calcul du résultat net dilué par action	6 626 320	6 592 166
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	0,70	0,72

Les seuls instruments dilutifs sont les attributions d'actions gratuites présentés à la note 10.10.

3. État des autres éléments du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	4 611	4 970
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	<77>	24
Impôts	23	<7>
Ecart de conversion	224	312
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	170	328
RÉSULTAT GLOBAL	4 781	5 298
Résultat global - Part du Groupe	4 781	5 090
Résultat global - Intérêts minoritaires	-	208

4. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Résultat part du Groupe	4 611	4 762
Résultat part des minoritaires	-	208
Résultat net (y compris intérêts minoritaires)	4 611	4 970
Dotations nettes aux amortissements et provisions	4 983	3 148
Autres produits et charges calculés	236	0
Plus et moins-values de cession	188	19
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	11 012	8 137
Coût de l'endettement financier net	542	592
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 290	824
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	12 844	9 553
Impôts versés	<1 737>	<1 202>
Variation du BFR lié à l'activité	923	<9 009>
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	12 031	<658>
OPÉRATION D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<3 696>	<2 301>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	14
Décassements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants	<49>	<48>
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants	228	30
Incidence des variations de périmètre	<59>	<6 188>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	<3 577>	<8 493>
OPÉRATION DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	2 756	-
Rachats et revente d'actions propres	<1 050>	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 000	21
Remboursement d'emprunts	<6 319>	<1 047>
Intérêts financiers nets versés	<525>	<589>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	<1 138>	<1 615>
VARIATION DE TRÉSORERIE		
	7 316	<10 767>
Incidence des variations de taux de change	90	206
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	14 676	25 236
Reclassement de trésorerie	-	-
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	22 081	14 676

5. Variation des capitaux propres – Part du Groupe

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves	Actions propres	Résultat de la période	Capitaux propres - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 256	66 222	<650>	1 343	68 171	1 628	69 799
Affectation du résultat	-	1 343	-	<1 343>	-	-	-
Actions propres	-	<1>	10	-	9	-	9
Rachat des minoritaires	-	<4 351>	-	-	<4 351>	<1 837>	<6 188>
Ecart de conversions	-	312	-	-	312	-	312
Résultat de la période	-	-	-	4 762	4 762	209	4 971
Autres variations	-	<12>	-	-	<12>	-	<12>
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 256	63 513	<640>	4 762	68 891	-	68 891
Affectation du résultat	-	4 762	-	<4 762>	-	-	-
Actions propres	-	<1 010>	<41>	-	<1 050>	-	<1 050>
Rachat des minoritaires	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversions	-	224	-	-	224	-	224
Résultat de la période	-	-	<0>	4 611	4 611	-	4 611
Ajustements résultats N-1	-	-	-	-	-	-	-
Attribution gratuite d'actions (AGA)	-	994	<0>	-	994	-	994
Exercice Bon de souscription d'action	41	2 756	-	-	2 797	-	2 797
IAS 19	-	<54>	-	-	<54>	-	<54>
Autres variations	-	<329>	-	-	<329>	-	<329>
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 297	70 857	<681>	4 611	76 083	<0>	76 083

6. Principales méthodes comptables

6.1/ Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

6.2/ Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- dépréciation des actifs incorporels (note 6.7) ;
- estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 6.20) ;
- estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 6.10) ;
- estimation des engagements de retraite (notes 6.15 et 10.11).

6.3/ Préparation des états financiers

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

▮ Nouveaux textes des normes et interprétations d'application adoptés par l'Union européenne et applicables au 1^{er} janvier 2019 :

- **IFRS 16 - Contrats de location.**

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes suivants ont été appliqués aux comptes clos le 31 décembre 2019 :

IFRS 16 remplace la norme éponyme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27).

Elle impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dette de location », que ce soit pour les contrats de location simple comme pour les contrats de location financement.

La nouvelle norme permet :

- une représentation plus fidèle des actifs et passifs des sociétés ;
- une transparence accrue ;
- une comparabilité améliorée entre les sociétés qui utilisent la location pour disposer d'un actif et celles qui empruntent pour acquérir un actif ;
- la suppression du besoin pour la plupart des investisseurs, agences de notation et autres, de faire des corrections.

La nouvelle norme est applicable à partir du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée et certaines mesures simplificatrices proposées par la norme. Par conséquent, l'information comparative ne sera pas retraitée à la date de transition.

Les mesures simplificatrices retenues par le Groupe sont les suivantes :

- contrats ayant une durée résiduelle inférieure à douze mois à la date de clôture,
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelles inférieures à 5 000 euros.

Le Groupe a procédé au recensement des contrats de location qui portent essentiellement sur des actifs immobiliers mais aussi sur des véhicules.

Au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a comptabilisé un nouvel actif relatif aux droits d'utilisation des actifs loués, essentiellement des constructions et des véhicules, pour un montant de 11.5 millions d'euros et un nouveau passif, correspondant aux passifs de loyers pour un montant de 11.5 millions d'euros.

Pour déterminer les passifs de loyers, le Groupe a actualisé les paiements de loyers futurs en utilisant un taux d'emprunt marginal estimé pour des actifs au 1^{er} janvier 2019 de même nature que les actifs loués.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement), les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16, dans certains cas, seront différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan. De même, les taux retenus pour évaluer la dette de location auront un impact sur le montant comptabilisé en passif financier.

Conformément à la norme IFRS 16, les contrats de location sont enregistrés en immobilisations corporelles au titre d'un droit d'utilisation de l'actif loué. Ces contrats sont comptabilisés au commencement du contrat pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location en contrepartie d'un passif, correspondant aux passifs de loyers dus au bailleur.

Ces immobilisations sont amorties de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Selon ce modèle, est comptabilisée en charge opérationnelle, la dotation aux amortissements de l'actif, et, en charge financière, le coût de la dette envers le bailleur.

- **Amendements à la norme IFRS 9 intitulés « Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative »**

Ces amendements traite le cas fréquent d'instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du principal et des intérêts sur le principal restant dû. C'est ce que l'on appelle une compensation négative.

Avant cet amendement, de tels instruments ne pouvaient pas être comptabilisés au coût amorti, car ils ne satisfaisaient pas à la règle dite « SPPI » (seulement paiement du principal et des intérêts).

Ces instruments étant très fréquents, de nombreuses voix se sont fait entendre pour obtenir que de tels instruments, malgré la clause de paiement anticipé, puissent être comptabilisés au coût amorti au lieu de la juste valeur par résultat.

L'amendement le permet, à condition toutefois que cette compensation négative pour paiement anticipé soit « raisonnable », ce qui demandera l'exercice du jugement.

En outre, il faut que l'instrument soit détenu dans le cadre du business model « held to collect », c'est-à-dire détenu aux fins d'obtenir le paiement des intérêts et du principal.

Ces amendements sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 avec application anticipée autorisée.

- **Amendements limités à IAS 19 intitulés « Modification, réduction ou liquidation d'un régime ».**

Ces amendements limités s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies. Dans ces cas de figure, IAS 19 imposait déjà de mettre à jour ses hypothèses actuarielles et de réévaluer son passif (ou actif) net au titre des prestations définies. Ces amendements clarifient le fait qu'une société doit utiliser ces hypothèses actuarielles mises à jour pour évaluer le coût des services actuels et l'intérêt net au titre des prestations définies.

L'entité doit comptabiliser et évaluer le coût des services passés, ou le profit ou la perte résultant d'une liquidation sans tenir compte de l'effet du plafond de l'actif. Elle doit ensuite déterminer l'effet du plafond de l'actif après la modification, réduction ou liquidation du régime et comptabiliser toute variation de cet effet.

Les amendements sont applicables de façon prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée autorisée.

- **Amendements à IAS 28 intitulés « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ».**

Le paragraphe 14 A a été ajouté à la norme IAS 28 et le paragraphe 41 a été supprimé. La norme IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et les coentreprises. Pour appliquer IFRS 9, il n'est pas tenu compte des pertes de l'entité associée ou de la coentreprise, ni de toute dépréciation de l'investissement net qui seraient comptabilisées en application d'IAS 28.

Ces amendements ont été homologués par l'UE : règlement (UE) n°2019/237 du 8 février 2019.

Ces amendements sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».**

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

L'interprétation préconise qu'une entité doit déterminer si chacune des incertitudes fiscales devrait être traitée séparément, ou si certaines incertitudes devraient être traitées ensemble.

À cette fin, elle peut considérer par exemple :

- la manière dont elle remplit sa déclaration fiscale et dont elle supporte les traitements fiscaux ;
- la manière dont elle s'attend à être contrôlée par l'administration fiscale et la façon dont elle répond aux questions qui pourraient résulter de ce contrôle.

IFRIC 23 s'applique à compter du 1^{er} janvier 2019 ; une application anticipée est autorisée.

- **Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015 – 2017 ».**

Les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015 – 2017 » apportent des amendements mineurs aux trois normes suivantes :

- IAS 12 : Une entité comptabilise toutes les conséquences fiscales des paiements de dividendes de la même façon (§52B supprimé et ajout du §57A).
- IAS 23 : Une entité traite un emprunt contracté à l'origine pour obtenir un actif comme faisant partie des emprunts généraux lorsque l'actif est prêt pour son usage prévu ou sa vente prévue (§ 14 modifié).

- IFRS 11 : Une entité ne réévalue pas les intérêts détenus antérieurement dans une entreprise commune lorsqu'elle obtient le contrôle conjoint de l'entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (ajout du § B33CA).
- IFRS 3 : Une entité réévalue les intérêts détenus antérieurement dans une entreprise commune lorsqu'elle obtient le contrôle de l'entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (ajout du § 42A).

Ces amendements sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

Nouvelles Normes et interprétations d'application non encore adoptées par l'Europe mais applicables par anticipation au 1^{er} janvier 2019 :

Le groupe MVG a choisi de ne pas anticiper l'application de ces textes pour les comptes clos au 31 décembre 2019.

- **Amendements à IAS 1 et à IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif ».**

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de sa définition du terme « significatif » afin de permettre aux entreprises d'exercer plus facilement leur jugement en matière de matérialité. Les modifications clarifient la définition de « significatif » et la manière dont il convient de l'appliquer en incluant dans la définition les précisions qui figuraient jusqu'à présent ailleurs dans les normes IFRS. Les modifications garantissent que la définition de « significatif » est uniforme dans toutes les normes IFRS.

L'ancienne définition était la suivante : « Les omissions ou inexactitudes d'éléments sont significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base des états financiers ».

La nouvelle définition est désormais : « Une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions économiques que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général d'une entité comptable donnée prennent sur la base de ces états financiers ».

Sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, ces amendements sont applicables de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Une application anticipée de cet amendement est néanmoins autorisée.

6.4/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2019. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

6.5/ Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les périodes de 12 mois closes au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/2019	31/12/2018	Taux moyen	31/12/2019	31/12/2018
Livre Sterling	1,17536	1,1179	Livre Sterling	1,13986	1,13025
Dollar Hong kong	0,11432	0,1115	Dollar Hong kong	0,11399	0,10799
Yen	0,00820	0,0080	Yen	0,00819	0,00767
Yuan chinois	0,12787	0,12698	Yuan chinois	0,12930	0,12808
Dollar US	0,89015	0,8734	Dollar US	0,89319	0,84639

6.6/ Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le Groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

6.7/ Immobilisations incorporelles et *Goodwill*

Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill* ;
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 *Immobilisations incorporelles* : (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Le montant des frais engagés sur l'exercice 2019 s'élève à 5 263 k€ ce qui permet à la société de bénéficier du crédit impôt recherche.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

6.8/ Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (*voir ci-dessous*) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » à ses biens loués.

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'une dette au titre de l'obligation de paiement ;
- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat. Il s'agit des coûts marginaux qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat. À la date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation, le preneur ajoute à ces coûts, le montant actualisé de la dépense de remise en état et/ou de démantèlement en contrepartie d'un passif ou d'une provision de restitution.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents correspondant à la durée du contrat de location.

// Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le taux d'actualisation à retenir s'assimile au taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sous-jacent au contrat de location, et ce, dans un environnement économique similaire.

L'évolution de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période ;
- et diminuée du montant des paiements effectués.

La charge d'intérêts de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, et encourus au cours de la période considérée, sont comptabilisés en charges.

Par ailleurs, la dette peut être ré- estimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location ;
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- ré- estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Typologie des contrats de location :

Le Groupe est locataire de ses bureaux dans la plupart des pays où il opère. Par ailleurs, les contrats de location dans le champ d'application d'IFRS 16 concernent également des véhicules.

// Exemptions :

Le Groupe retient les exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou ceux portant sur des actifs de faible valeur (5 000 euros).

// Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

Immobilisations	Durée	Mode
Agencement et installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 7 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique et immobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Impacts de l'application d'IFRS 16 au bilan :

(en milliers d'euros)	Impacts 1 ^{re} application d'IFRS 16	IFRS 16 31/12/2019
Droits d'utilisation des locaux loués	10 218	10 218
Amortissement droits d'utilisation des locaux loués	-	<1 652>
Droits d'utilisation des véhicules loués	457	457
Amortissement droits d'utilisation des véhicules loués	-	<255>
TOTAL DES DROITS D'UTILISATION DES BIENS PRIS EN LOCATION	10 675	8 768
Impôts différés	-	51
ACTIF NON COURANT	10 675	8 819
TOTAL DE L'ACTIF	10 675	8 819
Réserves consolidées et autres réserves	-	0
Résultat de l'exercice	-	<183>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	0	<183>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	0	<183>
Dettes financières de location par à + 1 an	1 314	7 489
PASSIF NON COURANT	1 314	7 489
Dettes financières de location par à - 1 an	9 361	1 872
Dettes fournisseurs	<381>	<381>
PASSIF COURANT	8 979	1 490
TOTAL DU PASSIF	10 294	8 979
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	10 294	8 797

Impacts de l'application d'IFRS 16 au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31/12/2019 avant IFRS 16	Impacts d'IFRS 16	31/12/2019
Charges externes	<14 111>	1 908	<12 203>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET CHARGES DE PERSONNEL LIÉES AUX AGA	11 698	1 908	13 606
Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des reprises	<3 806>	<1 907>	<5 712>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	6 302	1	6 303
Coût de l'endettement financier net	<400>	<234>	<634>
Impôt sur le résultat	<1 341>	51	<1 290>
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	4 793	<182>	4 611

6.9/ Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks, les créances clients et autres créances et les actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

■ Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

■ Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

6.10/ Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

6.11/ Actifs financiers

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

6.12/ Capital

▮ Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

▮ Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

6.13/ Dettes financières

▮ Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

▮ Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

▮ Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

▮ Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

6.14/ Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

6.15/ Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé annuellement par un actuaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues pour la France sont les suivantes :

Taux d'augmentation des salaires :	1 % constant
Convention collective :	Métallurgie
Initiative de départ :	Salarié
Méthode de calcul :	Prospective <i>prorata temporis</i>
Taux d'actualisation :	0,77 %
Rotation de personnel :	5 % jusqu'à 50 ans
Taux de charges sociales :	47 %
Age de départ :	67

Les engagements en Italie (provision TFR « *Trattamento di fine Rapporto* ») sont définis par la loi.

Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 6,3 % des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,5 % par an

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels. Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

6.16/ Chiffre d'affaires

Le Groupe applique la norme IFRS 15 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette norme définit une démarche générale de comptabilisation du chiffre d'affaires en cinq étapes :

- étape 1 : Identification du contrat ;
- étape 2 : Identification des « obligations de performance » au sein du contrat. Celles-ci serviront d'unité de compte pour la reconnaissance du revenu ;
- étape 3 : Evaluation du prix du contrat ;
- étape 4 : Allocation du prix du contrat à chaque « obligation de performance » ;
- étape 5 : Comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une « obligation de performance » est satisfaite, soit à une date donnée, soit à l'avancement.

Selon l'analyse menée par le Groupe sur ses différentes activités, les obligations de performance sont en général satisfaites en continu. Le chiffre d'affaires est donc reconnu à l'avancement.

Des produits à recevoir (actifs de contrats) ou des produits constatés d'avance (passifs sur contrats) sont enregistrés à la clôture sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement par affaire pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires à reconnaître.

6.17/ Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

6.18/ Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du Groupe Microwave Vision S.A.

6.19/ Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

6.20/ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société considère que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) n'est pas un impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.23.

6.21/ Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est enregistré en déduction des charges auxquelles il se rapporte.

7. Evènements significatifs de l'exercice

7.1/ Faits marquants

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaires du sous-groupe Orbit le 06/04/2018, Microwave Vision S.A. a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit FR Europe GmbH » à son actif en date effective du 01 janvier 2019.

Le 26 février 2019, la société a signé un contrat majeur, d'un montant supérieur à 30 M€, le plus important enregistré depuis l'origine du Groupe, auprès d'un donneur d'ordre de référence dans le secteur de l'Aérospatiale/Défense.

Le 18 juillet 2019, les BSAR sont arrivés à échéance. 204 154 BSA ont été exercés sur une quantité de 310 000 au prix d'exercice de 13,5 €, en conséquence, le capital social passe de 6 282 166 à 6 486 320 soit une augmentation de capital social de 10 831 € (0.20 € par action) et de prime d'émission pour 2 715 248 € (13.30 € par action).

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en place par le conseil d'administration du 12 juillet 2019. Il porte sur 140 000 actions et prévoit une période d'acquisition de 12 mois.

La société a procédé au remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 4 000 000 €, elle a également signé 2 nouveaux emprunts pour 2 000 000 € chacun auprès du CIC et de Bpifrance.

7.2/ Evènements postérieurs à la clôture

L'apparition de l'épidémie de COVID-19 en janvier 2020 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés. Ses conséquences pour le Groupe MVG sont aujourd'hui difficiles à évaluer et dépendront de l'ampleur, de la durée et de l'étendue géographique, comme des mesures prises par les pays concernés.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer en priorité la sécurité de nos salariés. Dans la mesure du possible, le télétravail a été généralisé et les filiales ayant une activité de production ont maintenu leur activité, tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation sociale ainsi que les règles imposées par leur gouvernement.

La crise du COVID-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe et sa trésorerie. Nous n'avons pas connaissance, à la date d'arrêté des comptes, d'une perte significative de chiffre d'affaires et de résultat.

8. Périmètre de consolidation

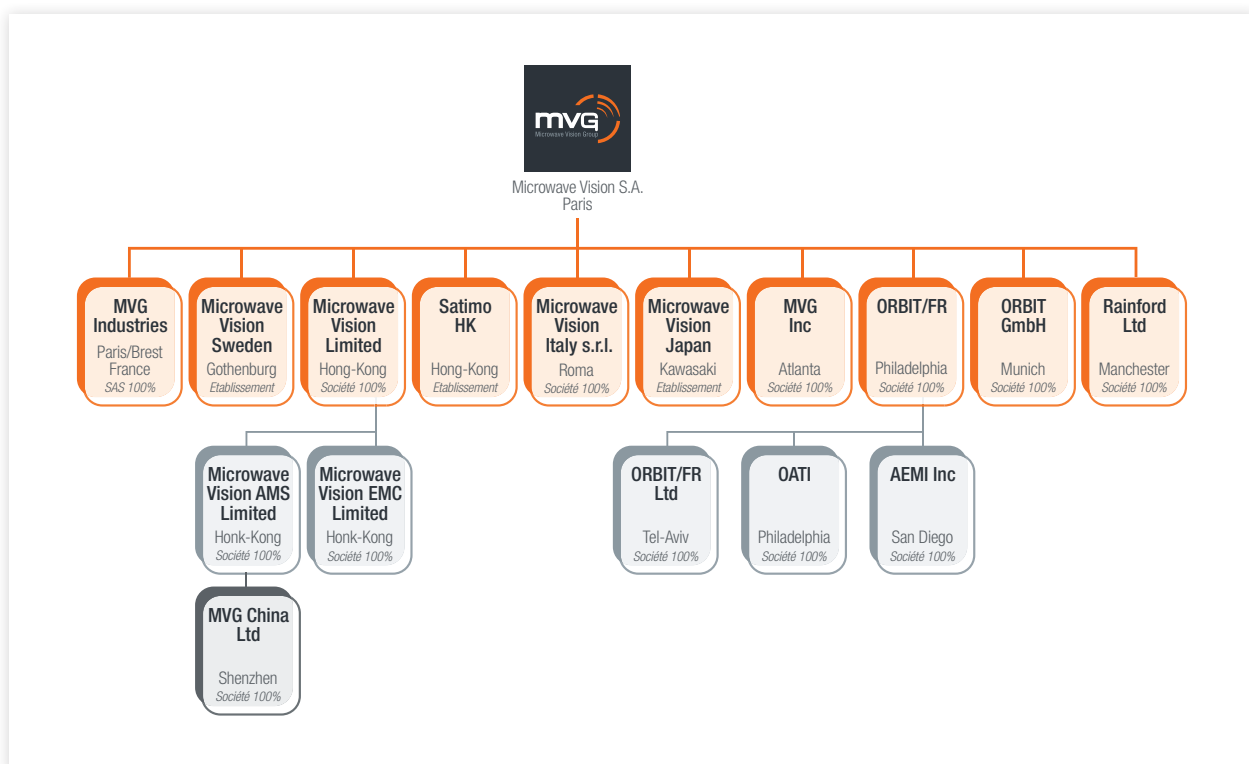
8.1/ Activité

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- **Le pôle opérationnel AMS** (*Antenna Measurement Systems*) dédié à la mesure d'antennes, activité historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- **Le pôle opérationnel EMC** (*Electro-Magnetic Compatibility*) dédié aux tests de Compatibilité Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions pour tester l'aptitude des appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de perturbations.
- **Le pôle opérationnel EIC** (*Environmental and Industrial Control*) dédié aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- **Le pôle prospectif lié à la R&D NSH** (*National Security and Healthcare*) dédié aux instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

8.2/ Organigramme

L'organigramme du Groupe MVG au 31 décembre 2019 se présente de la façon suivante :



8.3/ Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2019 sont présentées ci-dessous :

Entités	Activité	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2019	Méthode de consolidation 31/12/2018	% de contrôle au 31/12/2019	% de contrôle au 31/12/2018	% d'intérêts au 31/12/2019	% d'intérêts au 31/12/2018
MICROWAVE VISION S.A.	Holding / Distribution / Fabrication		Entité consolidante					
MVG INDUSTRIES	Fabrication / R&D	Paris/Brest France	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION ITALY S.R.L	Fabrication / R&D	Rome Italie	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MVG INC	Distribution / Maintenance	Atlanta USA	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION EMC	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION AMS	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION Limited	Holding	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION CHINA	Fabrication / Distribution / Maintenance	Shenzhen Chine	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
RAINFORD LTD	Fabrication	Manchester Royaume-Uni	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
ORBIT/FR Europe, GmbH	Distribution	Haar Allemagne	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sous Groupe ORBIT (*)	Fabrication / Distribution	Horsham Etats-Unis	-	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %
ORBIT Japan	Fabrication / Distribution	Kanagawa Japan	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-
OATI	Fabrication / Distribution	Warminster USA	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-
AEMI	Fabrication / Distribution	Otay USA	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-
ORBIT FR INC	Holding	Warminster USA	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-
ORBIT FR LTD	Fabrication / Distribution	Tel-Aviv Israel	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-

■ Entité non consolidée

La société METRAWARE, détenue à hauteur de 10 % par la société MVG INDUSTRIES, n'est pas consolidée.

■ Entités consolidées

MICROWAVE VISION, S.A.

C'est la holding du Groupe, société de droit français et admise à la côte d'Alternext le 30 juin 2005. Outre la direction générale, elle assure les fonctions finance, marketing et commerciale du Groupe.

MVG INDUSTRIES, S.A.S.

Elle fabrique l'ensemble des systèmes pour Microwave. Cette entité est le centre de R&D le plus important du Groupe. En outre elle assure également le support client et la maintenance à chaque fois qu'un établissement étranger en exprime le besoin. MVG Industries est implantée sur deux sites, l'un en région parisienne, aux Ulis, et l'autre en Bretagne, à Brest.

MVG, Inc.

La société, basée à Atlanta, a un rôle commercial et assure la maintenance des systèmes installés en Amérique du nord.

MICROWAVE VISION, Ltd

Microwave Vision Ltd est la holding du Groupe à Hong Kong, qui détient deux sociétés opérationnelles : Microwave Vision AMS, Ltd et Microwave Vision EMC, Ltd qui commercialisent et assurent la maintenance des systèmes installés en région APAC.

Microwave Vision AMS détient MVG China qui assemble des systèmes multi-capteurs qui complètent la gamme des systèmes Microwave. Cette société a été créée le 03 juillet 2017 à Shenzhen en République Populaire de Chine.

MICROWAVE VISION, Ltd

Microwave Vision Ltd est la holding du Groupe à Hong Kong, qui détient deux sociétés opérationnelles : Microwave Vision AMS, Ltd et Microwave Vision EMC, Ltd qui commercialisent et assurent la maintenance des systèmes installés en région APAC.

MICROWAVE VISION ITALY, Srl

La société, basée à Rome, a une activité de production de petites antennes ainsi qu'un centre de R&D qui travaille de manière étroite avec MVG Industries SAS.

RAINFORD EMC SYSTEMS, Ltd

Basée en Angleterre à Manchester, elle a été rachetée en juillet 2012. Elle fabrique des chambres anéchoïdes à destination des clients du Groupe, et vers le marché de la compatibilité électro magnétique, qui est un des leviers de croissance du Groupe.

UNE HOLDING ORBIT FR Inc.

Située à Warminster aux Etats-Unis et qui n'a aucun rôle opérationnel.

ORBIT/FR EUROPE, GmbH

Basée à Haar en Allemagne assure la commercialisation des produits ORBIT en Europe, ainsi que la fabrication de certains systèmes spécifiques.

ORBIT/FR ENGINEERING, Ltd

Basée à Emek Hefer en Israël assure la fabrication pour l'ensemble du Groupe des positionneurs et des mâts et leur distribution pour sa région.

ORBIT ADVANCED TECHNOLOGY, Inc (OATI)

Située à Warminster aux Etats-Unis est en charge de la diffusion des produits ORBIT pour la zone Amérique. Cette entité fait également de l'intégration de matériels fabriqués en Israël.

ADVANCED ELECTROMAGNETICS, Inc (AEMI)

Basée à Otay aux Etats-Unis est l'entité du Groupe qui conçoit et réalise les absorbants électromagnétiques pour toutes les sociétés du Groupe.

Etablissements autonomes :

- MVG Suède, basée à Göteborg, est le siège de la direction commerciale européenne,
- Microwave Vision Japon basé à Tokyo assure la commercialisation des produits du Groupe ainsi que leur maintenance sur le territoire japonais,
- Satimo Hong Kong assure la commercialisation des produits du Groupe « Satimo » sur le territoire chinois.

Les établissements autonomes sont agrégés au sein de la holding Microwave Vision S.A.

9. Comparabilité des comptes

9.1/ Changements comptables

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019, la norme IFRS 16 (cf. note 6.3).

9.2/ Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est à signaler sur l'exercice 2019.

10. Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

10.1/ Goodwill

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS BRUTES	13 531	-	-	13 531
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	-	-	-	-
RAINFORD LTD	-	-	-	-
ORBIT/FR	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS	-	-	-	-
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS NETTES	13 531	-	-	13 531

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement et en cas d'indice de perte de valeur en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 1 %.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antennessa. En conséquence, le *goodwill* Antennessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont désormais MVG Industries, Orbit /FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts, déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2022) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

A la suite de la réalisation du test de dépréciation des écarts d'acquisitions, aucune perte de valeur n'a été constatée au 31/12/2019.

10.2/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2019
Frais de recherche et développement	774	-	-	-	-	775
Concessions, brevets, licences	3 278	685	-	<0>	294	4 256
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	295	-	-	-	<294>	-
VALEURS BRUTES	4 346	685	-	<0>	-	5 032
Frais de recherche et développement	<775>	-	-	-	-	<775>
Concessions, brevets, licences	<2 714>	<284>	-	-	<0>	<2 998>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<3 489>	<284>	-	-	<0>	<3 773>
Frais de recherche et développement	<1>	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	564	401	-	<0>	293	1 259
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	295	-	-	-	<294>	-
VALEURS NETTES	857	401	-	<0>	<0>	1 259

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2018
Frais de recherche et développement	774	-	-	-	-	774
Concessions, brevets, licences	2 851	50	-	<0>	377	3 278
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	448	223	-	-	<377>	295
VALEURS BRUTES	4 073	273	-	<0>	-	4 346
Frais de recherche et développement	<775>	-	-	-	-	<775>
Concessions, brevets, licences	<2 469>	<245>	-	-	-	<2 714>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<3 244>	<245>	-	-	-	<3 489>
Frais de recherche et développement	<1>	-	-	-	-	<1>
Concessions, brevets, licences	382	<195>	-	<0>	377	564
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	448	223	-	-	<377>	295
VALEURS NETTES	829	29	-	<0>	-	857

10.3/ Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et outils informatiques.

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Première application IFRS 16	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2019
Droit d'utilisation	-	10 651	-	-	24	-	10 675
<i>Constructions</i>	-	10 193	-	-	25	-	10 218
<i>Véhicules</i>	-	458	-	-	<1>	-	457
Installations techniques, mat. & out.	18 225	-	769	<472>	123	1 028	16 703
Install, mat.& out. en crédit bail	532	-	-	-	-	<65>	467
Autres immobilisations corporelles	6 890	-	1 396	-	163	<31>	11 136
Immobilisations corporelles en cours	861	-	835	-	1	<1 013>	756
Avances et Acomptes sur Immo Corpor.	-	-	-	-	-	-	-
VALEURS BRUTES	26 508	10 651	3 000	<472>	311	<81>	39 737
Droit d'utilisation	-	-	<1 907>	-	<1>	-	<1 907>
<i>Constructions</i>	-	-	<1 651>	-	<1>	-	<1 652>
<i>Véhicules</i>	-	-	<256>	-	1	-	<255>
Installations techniques, mat. & out.	<12 217>	-	<1 715>	284	<88>	27	<11 796>
Install, mat.& out. en crédit bail	<513>	-	-	-	-	46	<467>
Autres immobilisations corporelles	<3 523>	-	<1 101>	-	<94>	8	<6 444>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-
Avances et Acomptes sur Immo Corpor.	-	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<16 253>	-	<4 723>	284	<183>	81	<20 614>
Droit d'utilisation	-	10 651	<1 907>	-	23	-	8 768
<i>Constructions</i>	-	10 193	<1 651>	-	23	-	8 566
<i>Véhicules</i>	-	458	<256>	-	<0>	-	202
Installations techniques, mat. & out.	6 008	-	<947>	<188>	35	1 055	4 907
Install, mat.& out. en crédit bail	18	-	-	-	-	<18>	-
Autres immobilisations corporelles	3 367	-	295	-	68	<24>	4 692
Immobilisations corporelles en cours	861	-	835	-	1	<1 013>	756
Avances et Acomptes sur Immo Corpor.	-	-	-	-	-	0	-
VALEURS NETTES	10 254	10 651	<1 723>	<188>	128	0	19 122

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2018
Installations techniques, mat. & out.	17 154	616	<46>	370	663	18 757
Autres immobilisations corporelles	6 425	599	<681>	235	312	6 890
Immobilisations corporelles en cours	970	861	-	-	<970>	861
VALEURS BRUTES	24 550	2 076	<727>	604	5	26 508
Installations techniques, mat. & out.	<10 652>	<1 902>	33	<253>	45	<12 730>
Autres immobilisations corporelles	<3 282>	<736>	662	<120>	<47>	<3 523>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<13 934>	<2 638>	694	<374>	<2>	<16 253>
Installations techniques, mat. & out.	6 502	<1 286>	<14>	116	708	6 026
Autres immobilisations corporelles	3 144	<137>	<19>	114	266	3 367
Immobilisations corporelles en cours	970	861	-	-	<970>	861
VALEURS NETTES	10 616	<562>	<33>	231	3	10 254

10.4/ Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements.

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Participations dans les sociétés non consolidées	30	30
Autres actifs financiers	979	983
TOTAL	1 010	1 014

Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

10.5/ Autres actifs long terme

Les autres actifs long terme étaient constitués des frais d'émission d'emprunt. Ils sont à zéro au 31/12 2019.

10.6/ Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	16 299	12 192
Stocks de produits intermé. et finis	457	301
VALEURS BRUTES	16 755	12 492
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	<2 831>	<2 279>
Stocks de produits intermé. et finis	-	-
DÉPRÉCIATIONS	<2 831>	<2 279>
Stocks de mat. 1 ^{ères} et autres appros	13 467	9 912
Stocks de produits intermé. et finis	457	301
VALEURS NETTES	13 924	10 213

Les dépréciations sur stocks ont évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2019
Stocks de Mat. 1 ^{ères} et autres appros	(2 279)	(668)	143	(27)	(2 831)
TOTAL	<2 279>	<668>	143	<27>	<2 831>

10.7/ Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients - Valeur brute	42 141	36 540
Provision pour dépréciation des créances clients	<406>	<183>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	41 735	36 358
Avances et acomptes versés	25	10
Comptes courants débiteurs	34	27
Créances sociales et fiscales	4 435	1 510
Charges constatées d'avance	933	158
Débiteurs divers	345	597
AUTRES ACTIFS COURANTS	5 773	2 302
TOTAL	47 507	38 660

Les dépréciations ont évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	31/12/2019
Dépréciation des clients	<183>	<205>	-	<12>	<7>	<406>
TOTAL	<183>	<205>	-	<12>	<7>	<406>

10.8/ Créances d'impôt courant

Les crédits d'impôts recherche des années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 398 705 € et 1 606 400 € et 1 306 180 €.

10.9/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les éléments suivants au 31/12/2019 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	1 003	1 084
Disponibilités	21 078	13 592
TOTAL	22 081	14 676

10.10/ Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social se compose de 6 486 320 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

10.10.1. Actions propres

	Nombre d'actions propres	Valeur (En milliers d'euros)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	71 052	641
Augmentation de capital	-	-
Rachat ou annulation d'actions propres	(66 000)	-
Perte sur contrat de liquidité	(2 540)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 512	41

10.10.2. Attribution d'actions gratuites

La norme IFRS 2 impose à une entité de refléter dans son résultat et dans sa situation financière les effets des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, y compris les charges liées à des transactions attribuant aux membres du personnel des options sur action.

Les attributions d'instruments de capitaux propres (BSA, actions gratuites, stock-options...) sont couvertes par la norme IFRS 2 en tant que rémunération de services rendus ou à rendre.

Conformément à la norme IFRS 2, les services reçus des salariés relatifs à l'octroi d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres. La charge correspond à la juste valeur des plans relatifs aux instruments concernés, laquelle est comptabilisée linéairement dans le compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans. Cette charge est comptabilisée dans la rubrique charges de personnel.

La juste valeur de l'instrument octroyé est le prix qu'accepterait de payer un acheteur consentant et bien informé, dans des conditions normales de marché. Elle est évaluée à partir de modèles d'évaluation d'options (lesquelles s'appuient sur des hypothèses contractuelles, telles que prix d'exercice ou maturité, et des hypothèses de marché, telles que volatilité ou cours de bourse) ou, s'agissant de plans d'Attributions Gratuites d'Actions (AGA), sur la juste valeur du sous-jacent à la date de l'attribution.

Les instruments émis couverts par IFRS 2 et émis par le Groupe sont des AGA (Attributions Gratuites d'Actions). Le Groupe a ainsi attribué 140 000 AGA en 2019. Sur la base d'une juste valeur par AGA de 14,21 €, la valeur totale du plan ressort à 1 989 k€. La charge est étalée linéairement sur la période 2019-2020, soit une charge de 994 k€ au titre de l'exercice 2019.

10.10.3. Répartition du capital

Au 31 décembre 2019, le capital est réparti de la façon suivante :

- Avant l'attribution d'actions gratuites :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	998 022	15,39 %
Investisseurs (Eximium, Bpifrance, Seventure) ⁽¹⁾	2 619 150	40,38 %
Flottant	2 869 148	44,23 %
TOTAL	6 486 320	100 %
(1)		
Eximium	1 346 480	20,76 %
Bpifrance	865 385	13,34 %
Seventure	407 285	6,28 %
TOTAL	2 619 150	-

- Après l'attribution d'actions gratuites :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	1 138 022	17,54 %
Investisseurs (Eximium, Bpifrance, Seventure)	2 619 150	40,38 %
Flottant	2 729 148	42,08 %
TOTAL	6 486 320	100 %

10.11/ Provisions pour risques et charges

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises utilisées	Impact réserves	Ecart de conversion	Reclassements	31/12/2019
Provisions pour avantages au personnel	954	107	<83>	77	-	905	1 961
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	954	107	<83>	77	-	905	1 961
Provisions pour garanties	939	282	<97>	-	17	<122>	1 019
TOTAL PROVISIONS COURANTES	939	282	<97>	-	17	<122>	1 019
TOTAL	1 893	389	<180>	77	17	783	2 980

(En milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises utilisées	Impact réserves	Ecart de conversion	31/12/2018
Provisions pour avantages au personnel	896	82	-	<24>	-	954
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	896	82	-	<24>	-	954
Provisions pour garanties	752	395	<237>	-	30	939
TOTAL PROVISIONS COURANTES	752	395	<237>	-	30	939
TOTAL	1 648	477	<237>	<24>	30	1 893

Les provisions pour avantages au personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du Groupe situées en France et en Italie.

Les hypothèses retenues et les modalités de calcul sont présentées en note 6.15.

10.12/ Impôts différés

Les impôts différés actif et passif retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs	2 996	3 225
Impôts différés passifs	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	2 996	3 225

Pour plus de détails, voir 10.25.2.

10.13/ Emprunts et dettes financières diverses

10.13.1. Emprunts et dettes financières

La variation des emprunts et dettes financières s'analyse comme suit au 31/12/2019 :

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Première application IFRS 16	Variation de périmètre	Augmentation	Remboursement	Ecart de change	31/12/2019
Emprunts obligataires	4 000	-	0	0	<4 000>	0	0
Emprunts auprès des étabts de crédit	398	-	0	4 000	<398>	0	4 000
Dettes de loyers IFRS 16	0	11 057	-	-	<1 780>	84	9 362
Autres emprunts	308	-	<21>	21	<116>	1	193
Intérêts courus	12	-	0	0	<4>	0	8
TOTAL EMPRUNTS ET INTÉRÊTS COURUS	4 718	11 057	<21>	4 021	<6 297>	86	13 563
Concours bancaires courants	0	-	0	0	0	0	0
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	4 718	11 057	<21>	4 021	<6 297>	86	13 563

10.13.2. Ventilation par principales devises

L'ensemble des dettes financières est libellé en euros.

10.13.3. Ventilation par échéance

(En milliers d'euros)	COURANTS		NON COURANTS		31/12/2019	31/12/2018
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018		
Emprunts obligataires	-	4 000	-	-	-	4 000
Autres emprunts bancaires	793	398	3 207	-	4 000	398
TSDI	-	-	-	-	-	-
Dettes de loyers IFRS 16	1 872	-	7 489	-	9 361	-
Emprunts auprès des étab créd.Int. Cour.non.échu	8	12	-	-	8	12
Autres emprunts	95	136	98	172	193	308
EMPRUNTS	2 768	4 546	10 795	172	13 563	4 718
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	2 768	4 546	10 795	172	13 563	4 718

10.13.4. Caractéristiques des principaux emprunts du Groupe

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur comptable	Taux	Échéance	Banque
MVG HOLDING	2 000	2 000	1,17 %	31/12/2024	Bpifrance
MVG HOLDING	2 000	2 000	1,23 %	05/01/2025	CIC
MVG HOLDING	102	46	0	31/03/2022	Bpifrance
MVG ITALIE	70	33	5,71 %	10/12/2025	INTESA SANPAOLO
MVG INDUSTRIES	137	62	0	31/03/2022	Bpifrance

10.13.5. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

10.14/ Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	13 223	11 801
Fournisseurs d'immobilisations	36	47
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 842	578
Dettes sociales	5 071	2 317
Dettes fiscales	2 321	1 539
Produits constatés d'avance	9 431	4 000
Autres dettes	287	88
Dettes fiscales IS	897	-
TOTAL	33 110	20 371

10.15/ Juste valeur des actifs et passifs financiers

La catégorisation des actifs et passifs financiers est la suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêt, créances et dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 010	-	1 010	-	-
Autres actifs long terme	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS	1 010	-	1 010	-	-
Créances clients	41 735	-	41 735	-	-
Trésorerie	22 081	22 081	-	-	-
ACTIFS COURANTS	63 816	22 081	41 735	-	-
ACTIF	64 826	22 081	42 745	-	-
Dettes financières à long terme	10 795	-	-	10 795	-
PASSIF NON COURANT	10 795	-	-	10 795	-
Dettes financières à court terme	2 768	-	-	2 768	-
Dettes fournisseurs	13 223	-	-	13 223	-
PASSIFS COURANTS	15 991	-	-	15 991	-
PASSIF	26 786	-	-	26 786	-

10.16/ Répartition des actifs par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Europe	73 655	60 999
Amérique du nord	47 144	29 680
Asie	4 939	5 194
TOTAL	125 738	95 873

10.17/ Chiffre d'affaires

10.17.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
BU AMS	70 300	59 672
BU EMC	15 333	12 876
BU EIC	1 768	2 089
TOTAL	87 401	74 637

10.17.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Europe	25 418	24 940
Asie	22 634	23 281
Amérique	39 349	26 416
TOTAL	87 401	74 637

10.18/ Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Achats matières premières et autres approvisionnements	<35 310>	<21 309>
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	3 971	328
Achats marchandises	<50>	<31>
Achats sous traitance	<3 602>	<6 025>
Production stockée	156	373
Production immobilisée	586	88
Subventions	98	116
TOTAL	<34 149>	<26 459>

10.19/ Charges externes

La ventilation des charges externes est présentée dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Locations et charges locatives	<458>	<2 254>
Entretiens et réparations	<816>	<284>
Primes d'assurance	<372>	<265>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	<2 151>	<2 654>
Energie	-	<552>
Publicité	<586>	<614>
Transports	<2 477>	<1 896>
Déplacements, missions	<4 412>	<3 766>
Frais postaux	<321>	<346>
Services bancaires	<201>	<178>
Autres charges externes	<408>	-
TOTAL	<12 203>	<12 809>

10.20/ Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est présenté dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	<20 489>	<18 577>
Charges sociales	<6 096>	<5 630>
Autres charges de personnel	<47>	31
TOTAL CHARGES EXTERNES	<26 631>	<24 176>

10.21/ Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dotations amortissements immobilisations	<4 750>	<2 642>
Dotations provisions sur actifs circulants	<873>	<830>
Dotation aux autres prov. d'exploitation	<23>	<25>
Dotations provisions pour risques et charges	<342>	<395>
Dotations provisions pensions	<47>	<82>
TOTAL DOTATIONS	<6 036>	<3 974>
Reprises provisions sur autres actifs circulants	143	399
Reprises provisions sur risques et charges	97	237
Reprises provisions pensions	83	-
TOTAL REPRISES	323	636
DOTATIONS NETTES DE REPRISES	<5 713>	<3 338>

10.22/ Résultat Opérationnel courant

La répartition du résultat opérationnel courant par secteur d'activité est présentée ci-dessous :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
BU AMS	5 549	5 487
BU EMC	1 210	1 184
BU EIC	140	192
TOTAL	6 899	6 863

10.23/ Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se composent des éléments suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits de cessions d'immobilisations	-	14
Autres produits exceptionnels	1	0
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	1	14
Charges sur opérations de gestion	<386>	<22>
VNC Immobilisations corporelles cédées	0	<33>
Honoraires juridiques non récurrents	1	0
Autres charges exceptionnelles	<213>	<436>
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES	<597>	<491>
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	<596>	<477>

10.24/ Résultat financier

Le résultat financier est composé principalement des intérêts sur les emprunts.

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes	-	-
Autres produits de participation	8	5
Produits nets sur cessions VMP	-	21
Autres produits financiers	-	60
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8	87
Charges d'intérêts sur emprunts	<542>	<592>
Escomptes accordés	<3>	<0>
Charges nettes sur cession VMP	<97>	-
Coût de l'endettement financier brut	<641>	<592>
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<634>	<505>
Gains de change	675	1 485
Pertes de change	<475>	<1 515>
Autres charges financières	<0>	4
Autres produits financiers	32	<60>
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	232	<87>
RÉSULTAT FINANCIER NET	<402>	<592>

10.25/ Impôt sur les résultats

10.25.1 Analyse de l'impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Impôts exigibles	<964>	<828>
Impôts différés	<326>	4
TOTAL	<1 290>	<824>

10.25.2 Analyse de l'impôt différé par nature

La composition et l'évolution par nature de l'impôt différé actif et passif sont détaillées dans les tableaux suivants :

Impôt différé actif	31/12/2018	Par autres éléments du résultat global	Variation	Par le résultat	31/12/2019
Effort construction	5	-	-	1	6
Frais sur acquisition d'immobilisations	16	-	-	-	16
Déficits reportables activés	1 759	-	-	<354>	1 405
Provisions indemnités départ à la retraite	137	-	23	<11>	149
Plus value sur cessions internes	36	-	0	<13>	24
IFRS 16	-	-	0	480	480
Autres	1	-	-	-	1
Impôt différé social	1 289	-	-	70	1 359
Compensation IDA / IDP	<14>	-	<430>	-	<444>
TOTAL	3 229	-	(407)	174	2 996

Impôt différé passif	31/12/2018	Par autres éléments du résultat global	Variation	Par le résultat	31/12/2019
Provisions réglementées	13	-	-	-	13
Actions propres	2	-	-	-	2
IFRS 16	-	-	0	429	429
Compensation IDA / IDP	<14>	-	<430>	-	<444>
TOTAL	0	-	(430)	429	(0)
NET	3 228	-	23	(255)	2 996

10.25.3 Analyse de la preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	4 611	4 970
Impôts sur les résultats	1 290	824
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS AVANT IMPÔTS	5 901	5 794
Impôt théorique au taux de la société mère	1 652	1 622
Ecart de taux sociétés étrangères	<1>	<118>
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	137	94
Utilisation / activation de déficits reportables antérieurs non activés	<446>	<124>
Régl. taux d'IS/IS antérieurs	8	<195>
Différences permanentes	<61>	<455>
TOTAL	1 290	824

11. Risques

11.1/ Risques de marché et instruments financiers

11.1.1 Risque de taux

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

11.1.2 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen, la livre et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le Groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

11.1.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

11.1.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

11.1.5 Risque clients

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients. On note cependant, en Chine, un travail de recouvrement des créances plus important que dans le reste du monde.

11.1.6 Risque de trésorerie

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaires.

11.2/ Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

12. Autres informations

12.1/ Effectif moyen

Sur l'exercice 2019, l'effectif salarié moyen est de 378 salariés toutes entités confondues comparé à 352 salariés sur l'exercice 2018.

12.2/ Engagements hors-bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, la société Microwave Vision s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Cautions marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 1 166 388
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 429 970
- Cautions marché étranger garantie pour soumission (en USD) : 250 000

12.3/ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

12.4/ Parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision S.A. sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Olivier GURS (Directeur financier)

12.5/ Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2019 s'élèvent à 335 k€ dont 292 k€ pour l'audit des comptes de l'exercice et 43 k€ pour d'autres services.

B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 18 juin 2020 comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes IFRS.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes.

Leur rapport, celui de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

1. Situation et activités du Groupe

1.1. Activité du Groupe

Sur l'année, le chiffre d'affaires groupe ressort à 87,4 M€ sur l'exercice 2019, en croissance de +12,8 % à taux de change constants (+17,1 % à taux de change courants). Le Groupe conclut ainsi son 24^e exercice consécutif de croissance.

Un positionnement géographique et sectoriel toujours diversifié.

Le Groupe continue à prouver sa capacité à profiter pleinement de ses opportunités sectorielles et géographiques en s'appuyant sur ses solides implantations à l'international.

Au niveau sectoriel, l'activité est restée assez équilibrée avec 53% pour les Télécommunications Civiles et 47 % pour le secteur l'Aérospatiale & Défense.

La répartition géographique du chiffre d'affaires se répartit ainsi 45 % en Amérique du Nord, 30 % en Europe et 25 % Asie. L'activité asiatique est restée stable en valeur absolue mais l'activité américaine a quant à elle significativement augmenté.

Le pôle AMS (Antenna Measurement System), réalise un chiffre d'affaires de 70,1 M€ au 31 décembre 2019 (80 % du chiffre d'affaires 2019), en croissance de +18,4 % par rapport au 31 décembre 2018. La croissance a été portée en particulier par le Secteur Aérospatiale/ Défense. A ce titre, le contrat majeur de plus de 30 M€ gagné en février 2019 contribue à hauteur de 6,5 M€ au chiffre d'affaires de l'exercice. L'activité Télécommunications Civiles, tirée par la vente des produits 5G, est restée également très dynamique.

Le chiffre d'affaires du pôle EMC (Electromagnetic Compatibility) ressort à 15,4 M€ au 31 décembre 2019 contre 13,3 M€ au 31 décembre 2018, marquée par une activité dense aux Etats-Unis et en Europe.

Enfin le département EIC (Environmental and Industrial Control) réalise un chiffre d'affaires de 1,8 M€ au 31 décembre 2019 contre 2,1 M€ au 31 décembre 2018, conforme aux attentes du Groupe sur ce pôle.

1.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe enregistre en 2019 un niveau de prises de commandes record, à 124,1 M€ à comparer à 78,0 M€ en 2018, soit une hausse très significative de + 59 % (+52 % à taux de change constants par rapport à l'exercice 2018).

Cette prise de commande intègre notamment le récent contrat de 6,6 M€ gagné en fin d'année dans le domaine Aérospatiale/Défense pour la fourniture d'un système de mesure d'antennes de grandes dimensions destiné à la mise au point de satellites.

Cette performance commerciale confirme la forte attractivité des solutions développées par le Groupe, parfaitement en adéquation avec les évolutions du marché. MVG continue notamment de se positionner sur des appels d'offres d'envergure, à l'image des contrats majeurs déjà remportés dans les domaines de l'Aérospatiale/Défense, et confirme la forte compétitivité de ses produits.

1.3. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

L'apparition de l'épidémie de COVID-19 en janvier 2020 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés. Ses conséquences pour le Groupe MVG sont aujourd'hui difficiles à évaluer et dépendront de l'ampleur, de la durée et de l'étendue géographique, comme des mesures prises par les pays concernés.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer en priorité la sécurité de nos salariés. Dans la mesure du possible, le télétravail a été généralisé et les filiales ayant une activité de production ont maintenu leur activité, tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation sociale ainsi que les règles imposées par leur gouvernement.

La crise du COVID-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe et sa trésorerie. Nous n'avons pas connaissance, à la date d'arrêt des comptes, d'une perte significative de chiffre d'affaires et de résultat.

1.4. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des sociétés comprises dans la consolidation

1.4.1 Informations relatives au personnel

L'effectif au 31 décembre 2019 était de 385 personnes et se composait de :

- Satimo : 179 salariés
- Orbit : 154 salariés
- Rainford : 52 salariés

1.4.2 Informations relatives à l'environnement

La société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME). Cela permettrait d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

La société continue de s'engager vis à vis de ses clients sur l'application des exigences RoHS même si la plupart de ses produits et équipements ne sont pas visés par la réglementation.

1.5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

1.5.1 Risques commerciaux

Notre groupe est exposé aux risques commerciaux mais présente, compte tenu de son historique, une bonne immunité face à ce risque. Cette immunité provient d'efforts internes et d'une bonne adaptation aux conjonctures extérieures.

- Situation géographique,
Notre groupe est présent équitablement sur les trois continents.
- Situation du marché,
Notre groupe, à l'écoute de ses clients, est très actif en matière de développement de nouveaux produits. Cette stratégie nous permet d'éviter l'érosion de nos parts de marché.
- Situation monétaire européenne,
Il existe un risque commercial lié à la valeur de l'euro comparée au dollar. Nos principaux concurrents sont américains. Notre groupe est donc plus compétitif lorsque l'euro s'affaiblit par rapport au dollar. Cet avantage peut devenir un risque dans le cas contraire d'un renforcement de l'euro.
- Situation monétaire internationale,
Le Groupe travaille de manière récurrente avec la Russie, l'Inde et le Japon. L'économie japonaise reste peu dynamique mais l'activité commerciale demeure néanmoins orientée à la hausse. D'une façon générale, les contrats sont libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling.

1.5.2 Risques clients

Le Groupe Microwave Vision réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité. En 2019, aucune perte exceptionnelle significative n'a été comptabilisée sur des créances clients. S'agissant des grands systèmes de mesure, la facturation est effectuée par paliers, au fur et à mesure de l'avancement des systèmes. S'agissant des autres systèmes, le Groupe demande une avance à la commande puis un paiement à la livraison du produit puis un dernier paiement à la recette finale du produit.

Bien que nos clients soient solvables, notre groupe est sensible à la forte exigence de ses clients en matière de respect des calendriers de livraisons et de recettes. Le risque client devient un risque en autofinancement si les créances clients ne sont pas rentrées dans des délais raisonnables.

De plus, la répartition géographique des ventes réalisées en 2019 par le Groupe (30 % de son chiffre d'affaires en Europe, 25 % en Asie et 45 % aux Etats-Unis) et le nombre élevé de grandes signatures minimise le risque client.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires réalisé par le 1^{er} et les cinq premiers clients de la Société :

Part dans le CA en k€	2015	2016	2017	2018	2019
1 ^{er} Client	4 480	5 970	2 782	5 061	9 205
Les 5 premiers clients	10 534	13 464	10 130	16 925	25 569

1.5.3 Risque de taux d'intérêt

La dette du Groupe Microwave Vision est souscrite dans son ensemble à taux fixe. L'ensemble des prêts historique sont arrivés à échéances sur l'exercice 2019.

Le Groupe a signé en fin d'année 2019, 2 prêts à taux fixe auprès de BPI France et du CIC pour 2 M€ chacun.

1.5.4 Risque de taux de change

Le Groupe présente une diversité géographique de ses activités, il est donc exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, la livre Sterling, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et finalement le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des taux horaires des salaires).

1.5.5 Risques liés à la propriété intellectuelle – Brevets et droits d'exploitation

Le Groupe Microwave Vision veille à protéger sa technologie par le dépôt de brevets et également au travers du maintien élevé du secret industriel.

Toutefois, compte tenu de ses activités antérieures à 1996 et du fait de son fonctionnement actuel, MVG est parfois amenée à utiliser des brevets dont elle ne possède pas l'entière propriété. Le Groupe estime quasi nulle sa dépendance aux brevets et licences dont il n'est pas seul propriétaire, ces derniers ne participant pas à plus de 1 % du chiffre d'affaires de notre Groupe.

Des actions en Asie sont toujours en cours afin de défendre les brevets détenus par le Groupe.

1.5.6 Risques liés aux évolutions technologiques

En plus de ses propres brevets et des brevets codétenus, le Groupe Microwave Vision développe des technologies propriétaires afin de maintenir une position compétitive. Néanmoins, les systèmes de mesure permettant d'obtenir les caractéristiques des équipements recevant et/ou émettant des ondes électromagnétiques sont soumis aux évolutions technologiques et donc à une potentielle obsolescence. Pour se prémunir contre l'arrivée de nouveaux systèmes de mesure plus performants ou plus adaptés aux besoins de nos clients, le Groupe a consacré 5 263 k€ à la Recherche et au Développement. Le Groupe bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France.

En outre, les composants de base utilisés par le Groupe dans le développement de ses produits peuvent évoluer, voire disparaître à terme. Dans ces hypothèses, le développement des produits du Groupe pourrait être significativement retardé ou remis en cause et pourrait nécessiter la mise en œuvre par notre groupe d'investissements complémentaires pour substituer lesdits composants. L'activité du Groupe, ses résultats et ses perspectives pourraient s'en trouver affectés.

1.5.7 Risques vis-à-vis de collaborateurs-clés

L'atout majeur du Groupe Microwave Vision est d'avoir su réunir au son sein un ensemble de collaborateurs-clés placés aux postes stratégiques de l'entreprise. Ces collaborateurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Ils disposent des atouts intellectuels nécessaires pour participer à tous les nouveaux challenges liés à notre croissance qu'elle soit organique ou externe. Le départ d'un ou plusieurs d'entre eux pourrait être préjudiciable et constituer un risque pour notre groupe.

1.5.8 Risques de fraude

Le risque de fraude existe et se traduit par des sollicitations indésirables par courriel ou par téléphone. Le management du Groupe se déplaçant continuellement dans chacune des filiales, cela a permis de développer un *intuitu personae* significatif. Ainsi, cette bonne connaissance des personnes nous protège des tentatives de fraude où une personne tierce tente de se faire passer pour l'un des dirigeants du Groupe ou encore, lorsque des sollicitations semblant provenir de nos courriers électroniques nous sont transmises. Le personnel est informé de ces possibilités et des sensibilisations par la DCRI sont faites régulièrement dans nos locaux Français.

Le risque de fraude interne est contrôlé ; nous avons mis en place des niveaux de vérification multiples sur les feuilles de frais, sur l'attribution des pouvoirs bancaires, sur les achats de biens et de services et sur les ouvertures de comptes clients.

1.6. Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice 2019, le Groupe a continué son effort de Recherche et Développement à 6,02 % de son chiffre d'affaires (6.36 % en 2018). Le Groupe a produit des démonstrateurs pour tous ses nouveaux produits, ce qui permet d'ores et déjà de présenter à ses clients des nouveautés parfaitement fonctionnelles. C'est un facteur important dans le processus décisionnel des clients. De manière générale, les efforts effectués en Recherche et Développement ont pour but de préparer notre groupe à la montée en fréquence des futurs produits de communications 5G. L'ambition du Groupe est d'être un acteur incontournable des futurs systèmes de mesure 5G. De plus, le Groupe continue le développement de sous-systèmes matériels et logiciels qui s'inscrivent au sein même des technologies multi-capteurs en vue de faire face aux futures exigences de ses marchés.

2. Situation économique du Groupe

2.1. Bilan : Actif et Passif

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la société s'élevait à 125 737 k€. Il s'élevait à 95 873 k€ au 31 décembre 2018.

La structure bilantielle évolue notablement sur les points suivants :

Concernant l'actif :

- 1** – Les actifs non-courants augmentent de 9 014 k€ (37 918k€ en 2019) principalement suite à une augmentation des immobilisations corporelles (+8 868 k€).
- 2** – Les actifs courants augmentent de 20 851 k€ (87 820 k€ en 2019), sous l'effet d'une augmentation de la trésorerie (+ 7 405 k€), d'une augmentation des comptes clients et comptes rattachés (+5 377 k€) et d'une augmentation des stocks (+3 711 k€)

Concernant le passif :

- les fonds propres passent de 68 891 k€ à 76 085 k€ ;
- l'endettement à long terme passe de 172 k€ à 10 795 k€ ;
- le poste fournisseurs et comptes rattachés passe de 11 801 k€ au 31 décembre 2018 à 13 223 k€ au 31 décembre 2019.

2.2. Compte de résultat

Le taux moyen du \$ sur l'année 2019 était de 1.1196 \$ pour 1 € contre 1.1815 pour 1 € en 2018.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 87 401 k€ hors taxes contre 74 637 k€ pour l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 73 795 k€ contre 64 436 k€ au titre de l'exercice précédent ;
- les autres produits et charges opérationnels non courants se sont élevés à 596 k€ contre 477 k€ au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat opérationnel courant ressort à 6 899 k€ contre 6 863 k€ pour l'exercice précédent ;
- le résultat financier se situe à -402 k€ en 2019 contre -592 k€ en 2018 ;
- le résultat avant impôt ressort à 5 901 k€ au titre de l'exercice 2019 contre 5 794k€ pour l'exercice 2018 ;
- l'impôt sur le résultat représente une charge de 1 290 k€ en 2019, comparé à 824 k€ en 2018 ;
- le résultat net se situe à 4 611 k€ en 2019 contre 4 970 k€ en 2018 ;
- le résultat net, part du Groupe se situe à 4 611 k€ en 2019 contre 4 762 k€ en 2018.

2.3. Liste des filiales françaises et étrangères

Les sociétés détenues par le Groupe directement ou indirectement sont :

- MVG Industries filiale à 100 % qui détient une participation minoritaire dans la société Metraware ;
- MVG, Inc. filiale à 100 %, qui est basée à Atlanta aux Etats-Unis ;
- MV Italy, SRL, filiale à 100 %, qui est basée à Rome en Italie ;
- Microwave Vision, Ltd, filiale à 100 % qui détient deux filiales : MV AMS, Ltd et MVG EMC, Ltd, qui sont basées à Hong-Kong, MV AMS, Ltd détient à 100 % la filiale constituée durant l'exercice, MVG China qui est basée à Shenzhen ;
- RAINFORD EMC Systems Ltd, filiale à 100 % qui est basée à Manchester, au Royaume Uni ;
- ORBIT/FR, Inc filiale à 100% qui détient 100 % du capital des sociétés Aemi, Orbit Engineering et Orbit Advanced technologies, basées respectivement à Warminster aux Etats-Unis, à San-Diego aux Etats-Unis, à Tel-Aviv en Israël ;
- ORBIT/FR Europe, GmbH filiale à 100 %, qui est basée à Haar (Région de Munich) en Allemagne.

2.4. Informations sectorielles sur l'activité du Groupe

Le Groupe MVG est divisé en 4 pôles :

- le pôle AMS, concerne l'activité de mesure d'antennes ;
- le pôle EMC, concerne le secteur de la compatibilité électro magnétique ;
- le pôle EIC, concerne le secteur de l'environnement et le contrôle industriel ;
- le pôle NSH concerne les instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

Le tableau suivant présente le détail du compte de résultat par secteur :

Compte de résultats sectoriel (en k€)	AMS		EMC		EIC		NSH	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Chiffre d'affaires	70 300	59 672	15 333	12 876	1 768	2 090	0	0
Résultat opérationnel	5 070	5 487	1 106	1 184	128	192	0	0

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par région géographique :

Chiffre d'affaires (en k€)	31/12/19 (12 mois)	31/12/18 (12 mois)
Europe	25 418	24 940
Amérique du nord	39 349	26 417
Asie	22 634	23 281
TOTAL	87 401	74 637

Les chiffres d'affaires sont présentés en fonction du lieu d'implantation de l'entité facturant le chiffre d'affaires.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Nominal (en k€)	Restant due au 31/12/2019 (en k€)	2019 (en k€)	2020 (en k€)	A + d'1 an (en k€)	Taux
Emprunt ORBIT/FR SG CIC	3 283	0	0	0	0	Euribor 3 mois + 2,17 %
BPI	650	0	50	0	0	0 %
Emprunt Participatif 2012	2 650	0	398	0	0	Euribor 3 mois + 2,7 %
Emprunt Obligataire 2013	4 000	0	4 000	0	0	Taux d'intérêt à 4,80 %
Emprunt CIC 2019	2 000	2 000	0	393	1 607	Taux d'intérêt à 1,23 (TEG)
Emprunt BPI France 2019	2 000	2 000	0	400	1 600	Taux d'intérêt à 1,17 (TEG)
Emprunt BPI Innovation	246	115	48	55	60	0 %
Emprunt Intensa San Paolo	70	33	10	10	23	Taux d'intérêt à 5,71 %
Crédit Bail UK	-	24	9	9	15	-
Intérêts courus sur emprunts	30	30	12	30	0	-
Dettes de loyers IFRS 16	11 057	9 361	1 696	1 872	7 489	-
Concours bancaires	0	0	0	0	-	-
TOTAL	25 986	13 563	6 222	2 769	10 794	-

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

C. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le groupe MVG est présidé par M. Philippe GARREAU. Le groupe a choisi de lui confier le mandat de Président et de Directeur Général. Ce choix est motivé par l'histoire du Groupe dont M. Philippe GARREAU a été à l'origine des principales recherches et des développements des produits. Impliqué dans tous les métiers du Groupe, il a su tisser sur le plan opérationnel des liens de confiance avec les hommes clefs du Groupe. M. Philippe GARREAU est salarié du Groupe depuis 28 ans et dirige le Groupe depuis 24 ans.

1. Le conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres et 1 censeur, dont :

- 1 Administrateur indépendant
- 3 Administrateurs salariés du Groupe
- 2 Administrateurs externes non indépendants
- 1 Censeur représentant de Bpifrance
- 16,66 % Administrateurs indépendants
- 2 Femmes.

Huit réunions ont eu lieu cours de l'exercice 2019 avec un taux de présence de 95 %.

2. Les comités internes

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de deux comités internes dont le président directeur général se fait écho :

- **un comité scientifique** : 5 membres du Groupe ;
- **un comité d'orientation technique et stratégique** : 6 membres du Groupe.

Ces deux comités sont internes, et non constitués par le conseil d'administration. Le groupe travaillant sur un marché de niche et le nombre d'acteurs internationaux étant limité, l'appréciation des perspectives scientifiques et techniques ainsi que les décisions stratégiques opérationnelles sont évaluées en comités internes. Pour autant, ces deux comités appuient leurs travaux lorsque cela est jugé nécessaire sur des études conduites par quelques experts internationaux du secteur d'activité de MVG. En particulier, des consultations régulières sont faites auprès de grandes écoles internationales et auprès de laboratoires de recherche prestigieux.

3. Pouvoirs et missions du président et directeur général

Les missions du Président et du Directeur Général sont les suivantes :

- représenter le Groupe MVG en France et à l'étranger, auprès des pouvoirs publics, des clients, des partenaires et des actionnaires institutionnels ;
- organiser les travaux préparatoires aux conseils ;
- associer le Conseil à la vie du Groupe en les associant aux grandes décisions opérationnelles et financières ;
- convoquer les conseils d'administration en fonction du calendrier fixé annuellement et décider de l'opportunité de convoquer le conseil à tout autre moment en fonction des besoins, préparer leur ordre du jour et veiller à la bonne information des administrateurs ;
- assurer le suivi des décisions du conseil.

En sa qualité de Directeur Général, Philippe GARREAU représente le Groupe MVG dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du Groupe MVG.

Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

4. Pouvoirs et missions du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société, en ce compris les orientations stratégiques, et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

En particulier et sans que cette liste soit limitative, le Conseil d'administration, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et dans les conditions et selon les modalités fixées par son règlement intérieur :

- est compétent pour convoquer l'assemblée générale des actionnaires de la Société et fixer son ordre du jour ;
- approuve le budget annuel du Groupe présenté par le Directeur Général ainsi que toute modification de ce budget ;
- arrête les comptes sociaux et les comptes consolidés, établit le rapport annuel de gestion et le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise ;
- autorise les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- choisit le mode d'exercice de la direction générale de la Société, conformément aux articles 21.1 et 21.4 des statuts ;
- nomme ou révoque :
 - le Président du Conseil d'administration,
 - le Directeur Général,
 - et le cas échéant, sur proposition du Directeur Général, le ou les directeurs généraux délégués ;
- détermine les pouvoirs du Directeur Général et, le cas échéant, en accord avec ce dernier, ceux du ou des directeurs généraux délégués ;
- peut coopter un administrateur ;
- fixe la rémunération du Président Directeur Général et des directeurs généraux délégués et des administrateurs exerçant une activité salariée dans le Groupe;
- répartit les jetons de présence entre les administrateurs conformément aux dispositions de son règlement intérieur ;
- peut décider l'émission de titres de créances ne donnant pas accès au capital ;
- décide de l'attribution d'une indemnisation au(x) censeur(s), s'il en existe;
- autorise le Directeur Général, avec faculté de subdélégation, à accorder des cautionnements, avals et garanties :
 - en fixant, pour chaque exercice : – un plafond global, – le cas échéant, un montant maximum par opération ; et
 - en validant de manière préalable toute opération dont le montant entraînerait le dépassement du plafond global ou du montant maximum par opération.

Par ailleurs, le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

5. Composition du conseil d'administration

M. Philippe GARREAU, Président Directeur Général :

Ingénieur SUPELEC, Philippe Garreau a démarré sa carrière à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) avant de rejoindre SATIMO en 1992 comme ingénieur responsable des mesures d'antennes.

Il en a pris la direction fin 1996 en vue de mener une profonde réorganisation de la Société tant dans son management, son fonctionnement que dans son approche du marché. Bénéficiant de la confiance d'importants organismes d'Etats durant cette phase clé de réorientation (prêt de matériel, mise à disposition d'antennes) et ayant su s'attacher les services de collaborateurs expérimentés aux postes clés ; il a réussi à conduire à maturité une technologie qu'il avait mise au point pour répondre aux exigences du marché.

Mme Sophie de ROUX :

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC, et titulaire d'une licence de droit, elle a évolué depuis plus de 20 ans à des postes de direction financière dans un environnement international, en particulier chez Dassault Systèmes. Elle possède une double expérience Groupe côté / LBO entrepreneurial. Elle a participé à de nombreuses opérations de croissance externe et possède une forte sensibilité aux questions contractuelles, juridiques et fiscales.

Elle est membre du Conseil de surveillance de Savencia Holding, et Administratrice et membre du Comité d'audit de Verinvest, Administratrice et Président du Comité d'audit de Sapec, SA et Présidente de Corporate Value Associates France SASU.

Mme Agnès Jocelyne MESTREAU-GARREAU, Administrateur :

Ingénieure diplômée de l'Ecole Supérieure d'Optique, elle rejoint en 1992 l'Agence Spatiale Européenne où elle participe au développement des instruments optiques du satellite d'observation de la Terre ENVISAT. En 1994, elle poursuit son expérience professionnelle dans l'industrie (EADS-SODERN) en tant qu'ingénieur du domaine spatial, chef de service puis chef de projet d'instruments comme le vidéomètre pour l'ATV (Véhicule de Transfert Automatique pour la station spatiale internationale ISS) et des viseurs d'étoiles pour divers satellites.

En 2004, elle retourne à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) comme membre de l'équipe du Concurrent Design Facility. Team leader, elle conduit des études de conception de missions spatiales futures et travaille actuellement au centre technique de l'ESA des Pays Bas (ESTEC).

Elle devient Chef de programme PROBA-3 en 2009, programme dédié à la mise en orbite de deux satellites fonctionnant en formation à des fins d'observation spatiale.

Elle a été nommée en 2017 chef de la division Système de l'ESTEC et encadre à ce titre quatre départements de l'ESA.

M. Olivier GURS, Administrateur :

Diplômé de l'ESCP Europe (MBA), Olivier Gurs a débuté sa carrière chez Arthur Andersen en 1989 en tant qu'auditeur. En 1993, il devient Controller dans des grands groupes industriels internationaux (Time Warner et Van Cleef & Arpels).

A partir des années 2000, il devient Directeur Administratif et Financier d'Hybrigenics et SpineVision, 2 start-ups dans le domaine de la Biotech/Medtech.

En 2003, il rejoint DI Finances, groupe Grant Thornton, en tant que consultant pour des missions en organisation au sein de sociétés innovantes, industrielles ou cotées.

Dans ce cadre, il a eu l'occasion de travailler pour le Groupe MVG en 2008 pendant plusieurs mois. En Septembre 2015, il rejoint MVG en tant que Directeur Financier.

M. Bruno RIVET (représentant permanent de Seventure) :

Titulaire d'une maîtrise d'Économie Appliquée de l'Université Paris Dauphine et d'un DESS en finance et en Gestion d'Entreprise de l'IAE de Bordeaux, il débute sa carrière en 1996 au sein d'une Banque Populaire Régionale en tant qu'analyste à la Direction des Crédits.

Il rejoint la SPEF en 1998 en tant que Contrôleur interne de SPEF Technology, entreprise d'investissement spécialisée dans l'introduction des valeurs de croissance.

Au cours de l'année 1999, il rejoint l'équipe de Seventure Partner en qualité de Directeur de Participations et a investi, pour les fonds FCPI, dans les sociétés comme Vitec Multimédia, Vaco Microtechnologies, Plantax, Delia Systems, Montecristo Multimedia, et Calendra dont il est administrateur.

M. Gianni BARONE, Administrateur :

Diplômé de l'université de Torvergata (Italie) et de SupAero (master en électronique aérospatiale), il a démarré sa carrière à l'ESA en 1990. Il rejoint Space Engineering en Italie pendant 6 ans, Société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'antennes spatiales.

Puis en 1996, il participe au démarrage des établissements italiens d'Altran. Ce fut alors l'occasion pour lui de travailler auprès de grands comptes en France, en Scandinavie et dans les pays asiatiques dans le domaine des radiocommunications mobiles.

Il rejoint SATIMO en avril 2000 en tant que directeur commercial et directeur de l'établissement SATIMO Italie.

M. Sylvain DEKENS, Censeur (représentant permanent de Bpifrance Investissement) démissionnaire en date du 19 décembre 2019 :

Diplômé de SUPAERO, il débute sa carrière en 2009 au sein des équipes Fusions & Acquisitions de Deutsche Bank à Paris où il intervient sur diverses missions de conseil pour le compte d'acteurs industriels européens ainsi que pour des fonds d'investissement.

En 2011, il rejoint le Fonds Stratégique d'Investissement, devenu Bpifrance en 2013, où il est actuellement Directeur d'investissement.

M. Louis Molis, Censeur (représentant permanent de Bpifrance Investissement) coopté en date du 19 décembre 2019 sous réserve de ratification à la prochaine assemblée générale

Diplômé de HEC, il débute sa carrière en tant qu'entrepreneur en créant notamment une régie publicitaire dédiée au marketing mobile. A partir de 2011, Il sera Chargé d'Affaires chez Bridgepoint Capital (fonds d'investissement européen). Il a rejoint JCDecaux en avril 2014, en qualité de Responsable M&A et Développement avant de devenir, en mai 2015 Directeur Général de JCDecaux Link. Il est nommé ensuite Directeur Fusions Acquisitions et Développement du Groupe Basé à Plaisir. En 2019, il rejoint Bpifrance, où il est actuellement Directeur d'investissement.

6. Autres renseignements concernant la composition du conseil d'administration

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil au cours desquelles sont examinés les comptes annuels et semestriels. Ils peuvent être invités à toute autre réunion du conseil. Ils assistent avec voix consultative.

7. Évolution de la composition du conseil d'administration

Administrateurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Philippe Garreau				√ ⁽³⁾		
Sophie de Roux	√ ⁽²⁾					
Agnès Mestreau Garreau				√ ⁽³⁾		
Olivier Gurs				√ ⁽³⁾		
Bruno Rivet				√ ⁽³⁾		
Gianni Barone				√ ⁽³⁾		
Sylvain Dekens ⁽¹⁾	√ ⁽²⁾					
Louis Molis						√ ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Censeur

⁽²⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2020, afin de statuer sur les comptes 2019

⁽³⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023, afin de statuer sur les comptes 2022

⁽⁴⁾ à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2025, afin de statuer sur les comptes 2024

D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

RSM Paris
Membre de RSM International
26 rue Cambacérès, 75008 PARIS

Auditeurs & Conseil Associés
Membre de Nexia International
31 rue Henri Rochefort, 75017 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 9.1 Changements comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des actifs incorporels

Les *goodwill*, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 13.531 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 *Goodwill* » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle de la direction du Groupe et nous avons vérifié que les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 *Goodwill* » de l'annexe donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Impôts différés actifs au titre des déficits reportables

La société reconnaît les actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs au titre des déficits reportables ainsi que les prévisions de bénéfices futurs imposables et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe donne une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 10 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 29 avril 2020

Les commissaires aux comptes

RSM Paris
François Aupic

Auditeurs & Conseils Associés
Philippe Mendes

E. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Bilan actif

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 216 584	1 126 236	1 090 348	1,23	482 191	0,55
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	293 502	0,33
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	34 536	15 841	18 695	0,02	23 344	0,03
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes	-	-	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres Participations	40 978 919	-	40 978 919	46,12	40 061 225	45,42
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts	1 815 989	-	1 815 989	2,04	1 815 989	2,06
Autres immobilisations financières	299 474	-	299 474	0,34	883 026	1,00
TOTAL (I)	45 345 502	1 142 077	44 203 425	49,75	43 559 277	49,38
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-	-	-
Avances & acomptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	33 922 767	-	33 922 767	38,18	34 725 901	39,37
Autres créances	-	-	-	-	-	-
• Fournisseurs débiteurs	285 110	-	285 110	0,32	-	-
• Personnel	-	-	-	-	-	-
• Organismes sociaux	29 149	-	29 149	0,03	-	-
• Etat, impôts sur les bénéficiaires	10 105	-	10 105	0,01	-	-
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	605 937	-	605 937	0,68	406 607	0,46
• Autres	3 811 499	-	3 811 499	4,29	2 948 791	3,34
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	2 947 650	-	2 947 650	3,32	3 097 360	3,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	2 619 288	-	2 619 288	2,95	3 292 493	3,73
Charges constatées d'avance	270 608	-	270 608	0,30	71 478	0,08
TOTAL (II)	44 502 114	-	44 502 114	50,08	44 542 632	50,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	-	0	0,00	23 311	0,03
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	149 901	-	149 901	0,17	81 483	0,09
TOTAL ACTIF (0 à V)	89 997 516	1 142 077	88 855 440	100,00	88 206 702	100,00

Bilan passif

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 297 264	1,46	1 256 433	1,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	55 200 459	62,12	52 485 211	59,50
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	0,39	350 971	0,40
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	130 807	0,15	130 807	0,15
Report à nouveau	4 304 470	4,84	4 022 541	4,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	170 799	0,19	302 725	0,34
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	55 091	0,06	55 091	0,06
TOTAL (I)	61 509 860	69,22	58 603 779	66,44
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	-	-
Avances conditionnées	-	-	-	-
TOTAL (II)	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	1 479 148	1,66	81 483	0,09
TOTAL (III)	1 479 148	1,66	81 483	0,09
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	4 000 000	4,53
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
• Emprunts	4 053 837	4,56	77 905	0,09
• Découverts, concours bancaires	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
• Divers	-	-	397 500	0,45
• Associés	4 187 898	4,71	4 772 570	5,41
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	9 417	0,01	7 966	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 494 395	18,56	18 898 615	21,43
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
• Personnel	330 822	0,37	566 905	0,64
• Organismes sociaux	176 272	0,20	226 503	0,26
• Etat, impôts sur les bénéfices	-	0,00	467	0,00
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	280 784	0,32	228 182	0,26
• Etat, obligations cautionnées	-	-	-	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	98 974	0,11	8 019	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	70 671	0,08	43 605	0,05
Instruments financiers à terme	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	162 197	0,18	240 282	0,27
TOTAL (IV)	25 865 267	29,11	29 468 519	33,41
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	1 164	0,00	52 922	0,06
TOTAL PASSIF (I à V)	88 855 440	100,00	88 206 702	100,00

Compte de résultat

			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12/12)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-
Production vendue biens	-	3 447 804	3 447 804	36,31	4 412 710	41,30	-964 906	-21,86
Production vendue services	1 044 155	5 003 025	6 047 180	63,69	6 272 286	58,70	-225 106	-3,58
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 044 155	8 450 829	9 494 984	100,00	10 684 996	100,00	-1 190 012	-11,13
Production stockée			-	-	-	-	-	-
Production immobilisée			520 179	5,48	223 060	2,09	297 119	133,20
Subventions d'exploitation			-	-	-	-	-	-
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			30 278	0,32	29 855	0,28	423	1,42
Autres produits			622 206	6,55	331 062	3,10	291 144	87,94
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			10 667 648	112,35	11 268 971	105,47	-601 323	-5,33
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-	-	-	-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 496 877	26,30	1 682 331	15,74	814 546	48,42
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes			4 137 535	43,58	5 858 756	54,83	-1 721 221	-29,37
Impôts, taxes et versements assimilés			69 153	0,73	66 500	0,62	2 653	3,99
Salaires et traitements			1 537 235	16,19	1 625 495	15,21	-88 260	-5,42
Charges sociales			972 321	10,24	698 465	6,54	273 856	39,21
Dotations aux amortissements sur immobilisations			276 674	2,91	227 238	2,13	49 436	21,76
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-	-	-	-	-
Autres charges			648 845	6,83	546 074	5,11	102 771	18,82
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 138 639	106,78	10 704 859	100,19	-566 220	-5,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			529 008	5,57	564 112	5,28	-35 104	-6,21
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-	-	-	-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-	-	-	-	-
Produits financiers de participations			-	-	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés			261 685	2,76	263 338	2,46	-1 653	-0,62
Reprises sur provisions et transferts de charges			81 483	0,86	25 942	0,24	55 541	214,10
Différences positives de change			420	0,00	546 505	5,11	-546 085	-99,91
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			343 588	3,62	835 784	7,82	-492 196	-58,88
Dotations financières aux amortissements et provisions			149 901	1,58	81 483	0,76	68 418	83,97
Intérêts et charges assimilées			383 723	4,04	443 883	4,15	-60 160	-13,54
Différences négatives de change			4 056	0,04	583 512	5,46	-579 456	-99,29
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			537 680	5,66	1 108 878	10,38	-571 198	-51,50
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-194 092	-2,03	-273 094	-2,55	79 002	28,93
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			334 916	3,53	291 018	2,72	43 898	15,08

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12/12)	
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 071 283	11,28	23 004	0,22	1 048 279	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	337 089	3,55	-	-	337 089	N/S
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 408 372	14,83	23 004	0,22	1 385 368	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83 264	0,88	150	0,03	83 114	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	184 738	1,95	32 897	0,31	151 841	461,56
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 329 247	14,00	-	-	1 329 247	N/S
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 597 249	16,82	33 047	0,31	1 564 202	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-188 877	-1,98	-10 043	-0,08	-178 834	N/S
Participation des salariés (IX)	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	-24 760	-0,25	-21 750	-0,19	-3 010	-13,83
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	12 419 608	130,80	12 127 760	113,50	291 848	2,41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 248 809	129,00	11 825 035	110,67	423 774	3,58
RÉSULTAT NET	170 799 <i>Bénéfice</i>	1,80	302 725 <i>Bénéfice</i>	2,83	-131 926	-43,57
Dont Crédit-bail mobilier	-	-	-	-	-	-
Dont Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-

SOMMAIRE

1/ Faits marquants de l'exercice	P 62
2/ Principes, règles et méthodes comptables	P 62
2.1. Conversion des établissements autonomes	P 63
2.2. Immobilisations incorporelles	P 63
2.3. Immobilisations corporelles	P 63
2.4. Immobilisations financières	P 63
2.5. Stocks	P 64
2.6. Créances	P 64
2.7. Opérations en monnaies étrangères	P 64
2.8. Valeurs mobilières de placement	P 64
2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts	P 64
2.10. Provisions	P 64
2.11. Indemnité de départ à la retraite	P 64
2.12. Reconnaissance des produits	P 65
2.13. Événements postérieurs à la clôture	P 65
2.14. Intégration fiscale	P 65
3/ Notes sur le bilan	P 66
3.1. Immobilisations incorporelles	P 66
3.2. Immobilisations corporelles	P 66
3.3. Immobilisations financières	P 66
3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé	P 66
3.5. Stocks	P 67
3.6. Créances clients	P 67
3.7. Autres créances	P 67
3.8. Valeurs mobilières de placement	P 67
3.9. Charges constatées d'avance	P 67
3.10. Capitaux propres	P 68
3.11. Provisions pour risques et charges	P 68
3.12. Emprunts et dettes financières	P 68
3.13. Dettes fournisseurs	P 69
3.14. Dettes fiscales et sociales	P 69
3.15. Compte de régularisation passif	P 69
4/ Autres informations	P 70
4.1. Détail du résultat financier	P 70
4.2. Détail du résultat exceptionnel	P 70
4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique	P 70
4.4. Engagements en matière de retraite	P 70
4.5. Liste des filiales et participations	P 71
4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice	P 71
4.7. Rémunération des dirigeants	P 71
4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	P 71
4.9. Engagements hors bilan	P 71
4.10. Honoraires des commissaires aux comptes	P 72

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

- **Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2019 est de 88 855 440 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 170 799 €.**
- **L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.**
- **Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.**
- **Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10/04/2020.**

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- **SATIMO Hong Kong**
- **MICROWAVE Japon**
- **MICROWAVE Suède**

1/ Faits marquants de l'exercice

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaires du sous-groupe Orbit le 06/04/2018, Microwave Vision S.A. a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit FR Europe GmbH » à son actif en date effective du 01 janvier 2019.

Le 18 juillet 2019, les BSAR sont arrivés à échéance. 204 154 BSA ont été exercés sur une quantité de 310 000 au prix d'exercice de 13,5€, en conséquence, le capital social passe de 6 282 166 à 6 486 320 soit une augmentation de capital social de 10 831€ (0.20€ par action) et de prime d'émission pour 2 715 248 € (13.30 € par action)

La société a procédé au remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 4 000 000 €, elle a également signé 2 nouveaux emprunts pour 2 000 000€ chacun auprès du CIC et de BPI France.

Le contrôle fiscal portant sur les exercices allant du 01/01/2015 au 31/12/2019 s'est clos sur l'exercice 2019.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- permanence des méthodes,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période ;
- les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 10,11 %.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles concernent principalement les pertes de change et l'attribution d'actions gratuites.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2019.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1 % constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective *prorata temporis*
- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47 %

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- **Vente de produits et d'études** : Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat. Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.
- **Maintenance** : les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au *prorata temporis*.

2.13. Événements postérieurs à la clôture

L'apparition de l'épidémie de COVID-19 en janvier 2020 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés. Ses conséquences pour le Groupe MVG sont aujourd'hui difficiles à évaluer et dépendront de l'ampleur, de la durée et de l'étendue géographique, comme des mesures prises par les pays concernés.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer en priorité la sécurité de nos salariés. Dans la mesure du possible, le télétravail a été généralisé et les filiales ayant une activité de production ont maintenu leur activité, tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation sociale ainsi que les règles imposées par leur gouvernement.

La crise du COVID-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe et sa trésorerie. Nous n'avons pas connaissance, à la date d'arrêt des comptes, d'une perte significative de chiffre d'affaires et de résultat.

2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de Groupe.

3/ Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements au 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Autres immobilisations incorporelles	1 361 140	561 342	-	293 502	2 216 583	1 126 236	1 090 347
Immobilisations incorporelles en cours	293 501	-	-	- 293 502	-	-	-
TOTAL	1 654 641	561 342	-	-	2 010 345	1 126 236	1 090 347

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements au 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Matériel et outillage industriel	1 700	-	-	2 254	3 954	2 360	1 594
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	26 000	-	-	-	26 000	8 919	17 081
Matériel de bureau et mobilier informatique	5 362	1 394	-	- 2174	4 582	4 562	20
TOTAL	33 062	1 394	-	80	34 536	15 841	18 695

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Titres de participation	40 061 225	917 694	-	40 978 919
Prêts	1 815 989	-	-	1 815 989
Autres immobilisations financières	883 026	1 199 237	1 782 789	299 474
TOTAL	42 760 240	2 116 931	1 782 789	43 094 382

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2019 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 143 213 € contre 696 621 € à la clôture de l'exercice précédent.

3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	878 949	247 287	-	1 126 236
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	878 949	247 287	-	1 126 236
Matériels et outillages industriels	1 437	923	-	2 360
Agencements	-	-	-	-
Matériels de transport	3 719	5 200	-	8 919
Matériels de bureau et mobilier informatique	4 562	-	-	4 562
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 718	6 076	-	15 841
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	-	-	-
TOTAL	888 667	253 410	-	1 142 077

3.5. Stocks

Néant.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France et Europe	3 912 471	4 415 769
Etats Unis	21 607 367	2 490 368
Suède	-	-
Hong Kong	474 359	959 263
Japon	52 068	11 102
TOTAL	26 046 265	7 876 502

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2019	31/12/2018
Organismes sociaux	29 149	-
Etat- crédit d'impôt recherche	3 337 283	2 840 557
Etat - Impôt sur les bénéfices	10 105	-
TVA déductible	49 240	41 564
Crédit de TVA à reporter	380 467	195 279
TVA sur factures non parvenues	176 230	169 765
Débiteurs divers	371 069	-
Pool MVG/ UK	2	-
Liaison MVG AMS, Ltd	103 054	108 143
Liaison financière HK Ind	-	2
Liaison Microwave Vision, Ltd	91	89
TOTAL	4 456 690	3 355 399

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR dont la quote-part à moins d'un an est estimée à 1 792 940 € (financement CIR 2019).

Les crédits d'impôts recherche des années 2016, 2017 et 2018 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 398 705 €, 1 606 400 € et 1 604 405 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2019 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 997 k€ et 300 k€. Il est également composé d'actions propres destinés ou encore disponible aux employés pour 1 650 k€.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 271 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 27 k€, de redevances et abonnements pour 34 k€, de charges d'honoraires pour 10 k€, de publicité pour 18 k€ et de cotisations sociales pour 161 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2018	Solde résultat 2018	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2019	Solde 31/12/2019
Capital social	1 256 433	-	40 831	-	-	1 297 264
Prime d'émission	52 485 211	-	2 715 248	-	-	55 200 459
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	130 807	-	-	-	-	130 807
RAN	4 022 541	302 725	-	- 20 796	-	4 304 470
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2018	302 725	- 302 725	-	-	-	-
Résultat 2019	-	-	-	-	170 799	170 799
TOTAL	58 603 779	-	2 756 079	- 20 796	170 799	61 509 860

Le capital social est constitué de 6 486 320 actions d'une valeur nominale 0,20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne les frais d'acquisition des titres de participation de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2019.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en place par le conseil d'administration du 12 juillet 2019. Il porte sur 125 000 actions et prévoit une période d'acquisition de 12 mois.

3.11. Provisions pour risques et charges

	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provisions pour charges	81 483	149 901	81 483	149 901
Autres provisions pour charges	-	1 329 247	-	1 329 247
TOTAL	81 483	1 479 148	81 483	1 479 148

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangère.

Les autres provisions pour charges comptabilisées au 31/12/2019 sont liées à l'attribution d'actions gratuites.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :

Échéances	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	821 224	3 232 613	-	4 053 837
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	4 187 898	-	-	4 187 898
TOTAL	5 009 122	3 232 613	-	8 241 735

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 4 397 500 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 23 311 €.

	31/12/2018	Amortissement	Reprise	31/12/2019
Etalement frais d'emprunts	23 311	23 311	-	-
TOTAL	23 311	23 311	-	-

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	14 056 562	16 462 905
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 437 833	2 435 710
TOTAL	16 494 395	18 898 615

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel, rémunération dues	153 580	356 763
Organismes Sociaux divers	158 512	226 502
Congés payés (incluant charges sociales)	195 001	210 142
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	467
Etat – charges à payer	98 974	8 019
Taxe sur le CA à déclarer	33 487	-
TVA collectée sur FAE	240 959	221 585
TVA intracommunautaire	6 338	6 597
TOTAL	886 851	1 030 075

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 162 197 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

4/ Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	4 056	420
Dotations et reprises sur pertes de changes	149 901	81 483
Intérêts sur comptes courants	50 327	-
Intérêts sur emprunts	27 498	24 911
Intérêts sur concours bancaire courant	305 898	209 870
Produit sur cession des VMP	-	-
Autres éléments financières	-	26 904
TOTAL	537 680	343 588

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	83 264	-
Plus et moins-value sur contrat de liquidité	59 759	100 532
Coûts d'honoraires exceptionnels	124 978	-
Dotations exceptionnelles aux amort.	1 329 247	-
Refacturation d'actions gratuites	-	970 751
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	337 089
TOTAL	1 597 249	1 408 372

Les autres éléments exceptionnels sont des produits et charges sur opérations de contrat de liquidité.

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2019	2018
France	1 044 153	5 523 923
Europe	2 743 389	374 667
Hors Europe	5 707 442	4 786 406
TOTAL	9 494 984	10 684 996

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2019 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 101 791 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	21 233 738 €	100 %	18 624 761 €	21 979 672€	1 760 339 €
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 10 778 625	100 %	17 503 320 €	\$ 59 801 608	\$ 2 136 296
MVG, Inc	\$ 2 365 253	\$ 1 235 964	100 %	1 881 011 €	\$ 19 529 338	\$ -70 641
MV Italie SRL	100 000 €	4 608 370 €	100 %	1 602 215 €	6 132 613 €	1 696 703 €
Rainford	£ 151 001	£ 2 817 338	100 %	449 918 €	£ 11 718 296	£ 352 607
Orbit/FR Europe, GmbH	25 565 €	- 232 242 €	100 %	917 964 €	3 548 864 €	53 706 €
Microwave Vision, LTD	1 000 000 HKD	0	100 %	0	0	0

Microwave Vision est la société mère consolidante du Groupe.

4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	1	1	6
Autres employés	2	0	0	1	6	9
TOTAL	6	0	0	2	7	15

4.7. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 1 108 387 €.

4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Montant	Impôt
Accroissements : Provisions réglementées	-	-
Subventions à réintégrer au résultat	-	-
Allègements : Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	-	-
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	-1 164	-326
Total des déficits reportables	-3 975 785	-993 946

4.9. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 808 888
- Caution marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 429 970
- Caution marché étranger garantie pour soumission (en USD) : 250 000

4.10. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 84 600 €, dont :

- 78 000 € liés à la certification des comptes
- 6 600 € relatifs aux services autres que la certification des comptes qui comprennent le rapport sur les conventions réglementées, la revue du rapport de gestion et l'attestation portant sur des ratios financiers.

Une présence mondiale

Microwave Vision exporte plus de 90 % de sa production hors de France. Le Groupe couvre l'Europe, l'Asie et l'Amérique via 15 implantations dans 10 pays.



Nous contacter :

finance@mvg-world.com

<http://investor.mvg-world.com/fr>